



Jeudi 25 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les organisations et associations professionnelles, et les chambres consulaires (*CPME / MEDEF / FTPE / U2P / AMPI / CCI Martinique / CRCC / CONTACT-ENTREPRISES / CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE / CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT / ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES*) condamnent très fermement les violences, les barrages, les exactions et les différents incendies qui ont émaillé les quatre derniers jours, et notamment la nuit du mercredi 24 novembre 2021, qui a vu la destruction totale du centre commercial Creolis du Robert.

Nous déplorons fortement l'entrave à la liberté de circulation des Martiniquais dans leurs obligations professionnelles, personnelles, et médicales, ainsi que le racket qui s'organise autour des points de blocage.

La dégradation volontaire des entreprises et de notre tissu économique n'est pas acceptable, et il est inadmissible que la santé et l'intégrité physique des travailleurs martiniquais soient mises en cause.

Notre population dans toutes ses composantes a besoin de sérénité et de protection. L'ordre républicain doit être maintenu dans tous les cas de figure.

Les organisations et associations professionnelles appellent donc à la raison et à l'apaisement, et demandent que l'ensemble de la population martiniquaise soit protégée des contraintes et des violences auxquelles elle est actuellement exposée.

Nous demandons donc aux Autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour le rétablissement de la liberté et la sécurité des personnes, des emplois, et des biens.